



**Légende du Plan Communal d'Aménagement**

**INDICATION GRAPHIQUE**

- Périimètre du PCA
- Périimètre de la révision
- Zone de services publics et d'équipements communautaires => zone agricole
- Zone de services publics et d'équipements communautaires, zone agricole => zone naturelle
- Zone forestière, zone d'espaces verts, zone d'habitat à caractère rural, zone agricole => zone naturelle

**DESTINATION PAR ZONE**

- Espace non destiné à l'urbanisation
- 5 Zone agricole
- 6 Zone naturelle

**Légende du fond de plan**

- Limite parcellaire (Cadastré 2022)
- Bâti existant
- Courbe de niveau

<b>PROVINCE DE NAMUR</b>	
<b>Commune de Walcourt</b>	
Dressé et dessiné par  <b>Céline Hermans</b> Ir. Architecte - urbaniste	Signature  <div style="text-align: center;"><b>Céline HERMANS</b></div>
Date : 04/11/2022	Echelle : 1/2000 
<b>PLAN COMMUNAL D'AMENAGEMENT</b> <b>Extension du PAE de Chastrès.</b> <b>Périimètres 3 et 4</b>	DOSSIER
<b>AUTEUR DE PROJET</b> <b>Développement territorial du bep</b> Bureau Economique de la Province de Namur Avenue Sergent Vriethoff, 2 B-5000 NAMUR Tél : 081 71 71 54 Fax : 081 71 71 00 e-mail : che@bep.be	<b>Commune de Walcourt</b> Place de l'hôtel de ville n° 3 5650 WALCOURT  Tél : 071/61.06.10 Fax : 071/61.06.11
<b>PLAN DE DESTINATION</b>	PLAN
AVANT-PROJET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN DATE DU .....  LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE LE COLLEGE COMMUNAL CERTIFIE QUE LE PRESENT PLAN A ETE SOUMIS A ENQUÊTE PUBLIQUE DU ..... AU .....  LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE	VU ET ADOPTÉ PROVISOIREMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU .....  LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE VU ET ADOPTÉ DEFINITIVEMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU .....  LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE
<b>ADOPTION</b>	<b>ADOPTION</b>
VU POUR ETRE ANNEXE A L'A.M. DU	
<b>APPROBATION</b>	<b>APPROBATION</b>
LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA MOBILITE, DES TRANSPORTS, DU BIEN-ETRE ANIMAL ET DES ZONINGS	